

Section 4. Syntaxe

L'ellipse nominale avec article défini de l'ancien roumain au roumain moderne : le cas du participe passé

Adina Dragomirescu, Alexandru Nicolae

Institut de Linguistique « Iorgu Iordan – Al. Rosetti » et Université de Bucarest

1. Les données. Comparant l'ancien roumain (1) et le roumain moderne (2), on constate une différence suprenante :

- (1) a. *Vindecatul nu știa cine iaste* (Coresi, *Tâlcul evangheliilor / Cazania întâi*, 1567–1568, 44) [*vindecatul* = l'homme qui s'est guéri/celui qui a été guéri]
b. *Și aduseră lui slăbitul de vine în pat zăcând* (Coresi, *Tâlcul evangheliilor / Cazania întâi*, 1567–1568, 76) [*slăbitul* = l'homme qui est affaibli]
c. *Prevește greșitul dreptulu și cere a-l omorri elu* (*Psaltirea Hurmuzaki*, 1491–1520, 118) [*greșitul* = l'homme qui a commis une erreur]
d. *Cum iertăm și noi greșiților noștri* (Coresi, *Catehismul*, 1559-1560, 104) [*greșiții* = les hommes qui ont commis une erreur]
- (2) a. *Cel vindecat nu știa cine este* (< omul cel vindecat)
b. *Și-i aduseră pe cel slăbit de vine care zăcea în pat*
c. *Privește-l drept pe cel care a greșit și cere să fie omorât*
d. *Cum îi iertăm noi pe cei care au greșit.*

L'ancien roumain utilisait l'article défini suffixal pour légitimer l'ellipse nominale à partir des participes passés (passifs et actifs), tandis que le roumain actuel utilise soit l'article défini adjectival *cel* précédant le participe passé (2a,b), soit une proposition relative dont l'antécédent est *cel* (2c,d) pour exprimer la même valeur. Les structures du type (1) ne sont plus grammaticales en roumain actuel, à l'exception de (1d), qui est encore utilisé dans le langage de l'église.

2. But de la recherche : Analyser les implications de cette différence, d'une part, pour l'évolution du groupe nominal roumain en général et pour l'évolution du système des articles en particulier et, d'autre part, pour la caractérisation du groupe nominal roumain en contexte roman.

3. Certaines distinctions empiriques et théoriques sont nécessaires pour expliquer notre démarche.

À la différence de l'ancien roumain et des autres langues romanes, le roumain moderne a deux articles définis, qui sont utilisés en distribution complémentaire : (i) l'article suffixal (*-(u)l, -a, -i, -le*) est attaché au premier constituant du groupe nominal, soit un substantif, soit un adjectif prénominal (*băiatul, frumosul băiat*); (ii) l'article libre *cel, cea, cei, cele* est présent dans des groupes nominaux où le substantif est précédé des quantifieurs (*cei trei oameni*); en outre, *cel* est utilisé comme *article adjectival/démonstratif* (appellation traditionnelle qui ne couvre pas toute la distribution de *cel*) dans des groupes nominaux à plusieurs déterminants, après un nom articulé (*omul cel bun, casa cea de pe deal*).

Tandis que l'article suffixal et l'article libre *cel* ont une fonction qui ressemble la fonction de l'article défini dans les langues romanes, l'article dit *adjectival/démonstratif* est spécifique au roumain et il a le rôle de marquer un statut spécial du constituant qu'il précède, du point de vue de la structure informationnelle (topic ou focus interne au groupe nominal – Tasmowski-De Ryck 1994).

Il faut aussi opérer une distinction théorique entre *ellipse nominale* et *substantivation*.

L'ellipse nominale est un phénomène syntaxique (appartenant à la *grammaire du discours* – Williams 1977, López 2000), qui suppose la non-prononciation (au niveau de la

Forme Phonologique) d'un nom anaphorique qui est pourtant présent dans la syntaxe (voir 2), comme le montre, par exemple, l'attribution des rôles thématiques/la légitimation des arguments (*Dependența de medicamente este neplăcută, cea de droguri poate fi fatală*).

La substantivation est un processus lexical (Sleeman 1996 : ch. 5) qui suppose l'incorporation d'un nom non-exprimé (*silent noun*, Kayne 2005) ayant un contenu sémantique spécifique ([HUMAN] – *bolnavul* 'le malade', [COULEUR] *galbenul* 'le jaune') et qui n'a pas de conditionnement anaphorique ; à l'intermédiaire de ce processus, des adjectifs et d'autres mots à comportement adjectival (à savoir, les participes passés et présents adjectivisés) deviennent des noms (*acuzatii* 'les accusés', *invitații* 'les invités', *parțialele* 'les élections partielles' – Brăescu 2009).

Le roumain moderne différencie nettement l'ellipse nominale et la substantivation, utilisant des articles définis différents : l'article adjectival pour la première et l'article suffixal pour la dernière (Cornilescu et Nicolae 2012).

4. Nos conclusions s'appuient sur un corpus de textes du 16^e au 19^e siècles, dont l'analyse montre les faits suivants :

– l'ancien roumain, à la différence du roumain moderne, ne disposait que d'un article défini, à savoir l'article suffixal, ambigu du point de vue fonctionnel, étant utilisé, comme dans les langues romanes (Sleeman 1996), pour l'ellipse nominale et également pour la substantivation ;

– au 16^e siècle le participe passé (passif ou actif) + article défini suffixal marquant une ellipse nominale est assez fréquent (38 exemples du type (1) dans notre corpus), mais la structure devient de plus en plus rare jusqu'au 19^e siècle, pendant lequel nous avons enregistré un seul exemple dans notre corpus ;

– ce processus est parallèle à la grammaticalisation de l'article défini libre *cel*, qui a commencé au milieu du 17^e siècle pour *cel* en tant qu'article libre et un siècle plus tard pour *cel* en tant qu'article adjectival (Jordan et Manoliu 1965, Nicolae 2012, 2013), quand la structure avec participe passé + article défini suffixal était déjà assez rare ; l'article défini suffixal et l'article défini libre ont acquiert donc des fonctions spécifiques, éliminant l'ambiguïté de l'article défini suffixal qui caractérisait l'ancien roumain ;

– en roumain actuel, la structure participe passé + article défini suffixal survit seulement dans quelques mots (*bătuta* – le nom d'une danse, *spusele* 'les dires') ; l'hypothèse soutenue ici explique de manière élégante l'existence de ces mots en roumain moderne ;

– la grammaticalisation de l'article défini *cel* éloigne le roumain des autres langues romanes, qui ne disposent que d'un seul article défini.

5. Bibliographie

- Brăescu, R., 2009, « Observații asupra substantivizării adjectivului în limba română actuală », în G. Pană Dindelegan (ed.), *Dinamica limbii române actuale. Aspecte gramaticale și discursive*, București, Editura Academiei Române, p. 75–94.
- Cornilescu, A., A.Nicolae, 2012, « Nominal Ellipsis as Definiteness and Anaphoricity », *Lingua*, 122, 1070–111.
- Jordan, I., M. Manoliu, 1965, *Introducere în lingvistica romanică*, București, Editura Didactică și Pedagogică.
- Kayne, R.S., 2005, « Silent years, silent hours », dans *Movement and Silence*, Oxford, OUP, p. 241–260.
- López, L., 2000, « Ellipsis and Discourse-linking », *Lingua*, 110, 183–213.
- Nicolae, A., 2012, « On the Diachronic Syntax of the Romanian Definite Phrase: The Rise of the Determiner *cel* », communication, University of Oxford, 10 may.
- Nicolae, A., 2013, « The determiner *cel* », dans G. Pană Dindelegan (ed.), *The Grammar of Romanian*, Oxford, OUP (in press).
- Sleeman, P., 1996, *Licensing Empty Nouns in French*, The Hague, Holland Academic Graphics.
- Tasmowski-De Ryck, L., 1994, « Câteva observații privind folosirea articolului definit și a articolului adjectival », *Limbă și literatură*, 39, p. 14–19.
- Williams, E., 1977, « Discourse and Logical Form », *Linguistic Inquiry*, 8, p. 101–139.